

PORTRAIT STATISTIQUE DES ACTIVITÉS ET DU TERRITOIRE AGRICOLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - Édition 2010

Comité consultatif agricole

Rapport final



Communauté métropolitaine
de Montréal



Membres du comité consultatif agricole de la Communauté

PRÉSIDENT

Monsieur André J. Côté
Maire de la Ville de Candiac

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur Richard Maheu
Président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

MEMBRES ISSUS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Richard Bélanger
Membre du conseil de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Monsieur Jean-Jacques Beldié
Membre du conseil de la Ville de Laval

Monsieur Pierre Charron
Maire de la Ville de Saint-Eustache

Madame Lorraine Guay-Boivin
Membre du conseil de la Ville de Longueuil

MEMBRES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE

Monsieur Marcel Denis
Président du syndicat de Sainte-Scholastique
Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Monsieur Gilbert Mathieu
Président du Syndicat de l'UPA Laurentien
Fédération de l'UPA de Lanaudière

Monsieur Robert Robert jr
Producteur agricole
Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield

Monsieur Normand Teasdale
Membre du comité exécutif
Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe



Organismes partenaires de la table de travail

Monsieur Stéphane Bégin
Conseiller en aménagement
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Madame Diane Fortin
Conseillère aux politiques
Union des municipalités du Québec

Monsieur Michel Gonthier
Coordonnateur en aménagement
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Monsieur Farid Harouni
Conseiller en recherche et politique
Fédération Québécoise des Municipalités

Monsieur Simon Marmen
Coordonnateur environnement, aménagement et services conseils
Union des producteurs agricoles

Note : Le document tel qu'adopté par le comité consultatif agricole lors de la séance du 6 décembre 2010 a fait l'objet de modifications dans la présentation des certaines données statistiques afin de rectifier des irrégularités au niveau du découpage géographique.



Table des matières

Membres du Comité consultatif agricole de la Communauté	2
Organismes partenaires de la table de travail	3
MOT DU PRÉSIDENT	6
MISE EN CONTEXTE	7
AVANT-PROPOS	8
1. PORTRAIT DU TERRITOIRE	9
1.1 TERRITOIRE AGRICOLE	9
1.2 SUPERFICIE ET PART RELATIVE DU TERRITOIRE AGRICOLE MÉTROPOLITAIN	9
1.3 CLASSIFICATION DES SOLS	11
1.4 TERRES EN FRICHE	13
1.5 SECTEUR DE MORCELLEMENT FONCIER	17
1.6 APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES	21
1.7 SUPERFICIE DES TERRES EN CULTURE	23
1.8 SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE AYANT FAIT L'OBJET D'INCLUSION	23
2. UTILISATION DU TERRITOIRE	26
2.1 CARACTÉRISATION DE L'OCCUPATION DE LA ZONE AGRICOLE	26
2.2 USAGE NON AGRICOLE	27
2.3 EXCLUSIONS	28
2.4 DEMANDES À PORTÉE COLLECTIVE	29
3. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	30
3.1 MARCHÉ ALIMENTAIRE ET EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DES PRODUITS AGRICOLES .	30
3.2 EMPLOIS BIOALIMENTAIRES PAR SECTEUR	31
3.3 VALEURS ET TYPE DE PRODUCTION	32



3.4 RÉPARTITION DES REVENUS PAR SECTEUR DE PRODUCTION	33
3.5 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR DE PRODUCTION.....	34
4. EXPLOITANTS AGRICOLES	36
4.1 ÂGE MOYEN DES EXPLOITANTS.....	36
4.2 RELÈVE AGRICOLE	37
5. EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	39
5.1 VALEUR DES TERRES AGRICOLES	39
5.2 SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	40
5.3 NOMBRE ET SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.....	40
5.4 VALEUR DU CAPITAL AGRICOLE ET TOTAL DES DÉPENSES	41
5.5 SUPERFICIES AGRICOLES EN POSSESSION.....	43
RÉFÉRENCES.....	44



MOT DU PRÉSIDENT

Dans le cadre de l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et du volet sur la mise en valeur des activités agricoles, le comité exécutif a confié au comité consultatif agricole le mandat d'établir un portrait statistique métropolitain des activités et du territoire agricoles.

C'est dans le cadre de ce mandat que le comité consultatif agricole participe aux travaux en cours sur la mise en valeur des activités agricoles, considérant qu'une lecture commune de l'utilisation et de l'occupation du territoire agricole métropolitain faciliterait la réflexion sur les orientations, les objectifs et les critères portant sur la mise en valeur de ces activités.

Le comité consultatif agricole a établi au cours de l'automne 2010, un portrait statistique métropolitain des activités et du territoire agricoles métropolitain en collaboration avec cinq partenaires interpellés par la mise en valeur des activités agricoles, soit l'Union des producteurs agricoles du Québec, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le portrait statistique métropolitain des activités et du territoire agricoles que le comité consultatif agricole dépose au comité exécutif constitue une étape importante à l'exercice de planification métropolitaine en cours et permettra d'alimenter les réflexions portant sur les enjeux, défis et pistes d'action relatifs à la mise en valeur des activités agricoles.

André J. Côté

Maire de la Ville de Candiac
Membre du conseil et président du comité consultatif agricole de la Communauté



MISE EN CONTEXTE

Le territoire agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal couvre plus de la moitié du territoire métropolitain et la mise en valeur des activités agricoles constitue un objectif de premier ordre tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.

Au cours de l'année 2007, la Communauté a élaboré un *Recueil statistique sur les activités agricoles* couvrant le territoire métropolitain. Le document alors diffusé avait été réalisé à partir des données les plus récentes de Statistique Canada, c'est-à-dire celles du Recensement sur l'agriculture de 2001. Depuis, les données du Recensement sur l'agriculture de 2006 ont été diffusées et il était nécessaire de mettre à jour ce portrait à partir des données les plus récentes.

En vertu de la *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines*, entrée en vigueur le 2 juin 2010, la Communauté doit adopter un Plan métropolitain d'aménagement et de développement d'ici décembre 2011. Le plan métropolitain doit, dans une perspective de développement durable, définir des orientations, des objectifs et des critères portant, notamment, sur la mise en valeur des activités agricoles aux fins d'assurer la compétitivité et l'attractivité du territoire.

Le 9 septembre 2010, le comité consultatif agricole a reçu le mandat du comité exécutif d'établir un portrait statistique des activités et du territoire agricoles de la Communauté à partir des données du Recensement sur l'agriculture de 2006 et d'autres sources d'informations disponibles afin d'alimenter les réflexions sur les enjeux, le défi et les pistes d'actions relatifs à la mise en valeur des activités agricoles.

À cette fin, le comité consultatif agricole a constitué une table de travail regroupant un représentant autorisé de chacun des organismes suivants : l'Union des producteurs agricoles, l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération Québécoise des Municipalités, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin de dégager un portrait qui réponde aux opinions et positions des différents partenaires concernés par la mise en valeur des activités agricoles sur le territoire métropolitain.



AVANT-PROPOS

Le contenu du Portrait statistique vise à répondre au mandat confié par le comité exécutif dans le cadre de l'élaboration du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, qui était de dresser un portrait statistique des activités et du territoire agricoles.

Les variables traitées dans le présent document ont été sélectionnées par le comité consultatif agricole lors de sa séance du 21 octobre 2010, en considérant notamment, divers documents statistiques traitant de l'agriculture déjà publiés par d'autres organismes.

Le portrait regroupe de l'information statistique disponible et déjà diffusée dans des documents de la Communauté, du MAPAQ, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), de l'UMQ et de Statistique Canada¹ et présente des données préliminaires sur des travaux entrepris par la Communauté en ce qui a trait à l'occupation du territoire agricole.

Les variables choisies par le comité consultatif agricole lors de la séance du 21 octobre 2010 ont été par la suite transmises aux partenaires de la Communauté interpellés par la mise en valeur des activités agricoles² ainsi qu'aux municipalités régionales de comté situées sur le territoire métropolitain pour obtenir leurs suggestions et commentaires.

Le portrait préliminaire a été présenté lors de la séance du comité consultatif agricole du 22 novembre 2010, à laquelle assistaient un représentant de chacun des cinq organismes. Les échanges entre les membres du comité consultatif agricole et les partenaires lors de cette rencontre ont permis de convenir des éléments pouvant bonifier le portrait préliminaire, afin que le *Portrait statistique des activités et du territoire agricoles* puisse constituer une base de réflexion commune et être adopté lors de la dernière séance regroupant les membres du comité consultatif agricole et les partenaires, le 6 décembre 2010.

¹ Les documents utilisés pour établir les variables à utiliser sont les suivants: Portrait de l'évolution de l'activité agricole dans la région métropolitaine (UMQ, 2009), Recueil statistique sur les activités agricoles (CMM, 2008), Portrait agricole sommaire et évolutif de la CMM (MAPAQ, 2006), Rapports annuels (CPTAQ).

² Les partenaires identifiés par le comité exécutif de la Communauté dans le cadre du mandat confié au comité consultatif agricole, sont l'Union des producteurs agricoles du Québec, l'Union des municipalités du Québec, la Fédération Québécoise des Municipalités, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



1. PORTRAIT DU TERRITOIRE

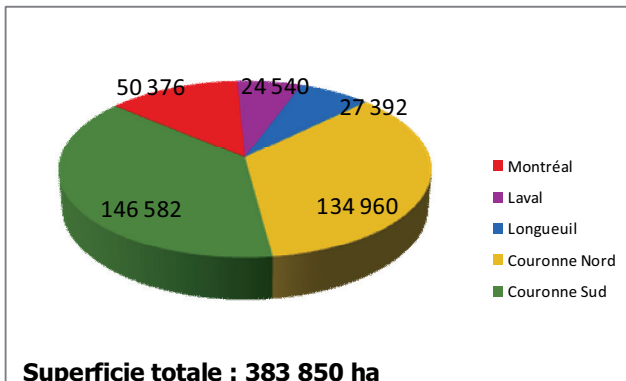
1.1 TERRITOIRE AGRICOLE

D'une superficie totale de 220 567 hectares en 2010, la zone agricole permanente (ZAP) couvre 58 % du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et s'inscrit dans le territoire de 59 des 82 municipalités de la Communauté. Le territoire métropolitain contient 3,5 % de la zone agricole du Québec.

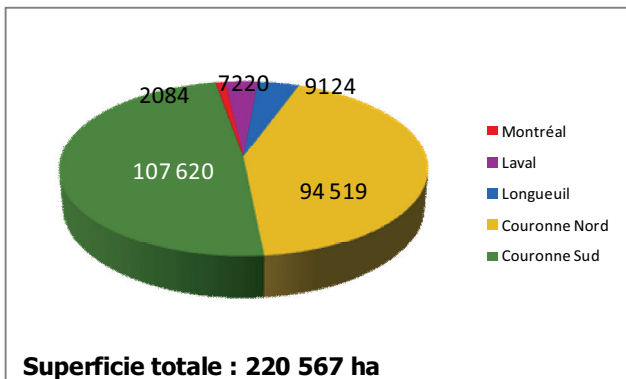
1.2 SUPERFICIE ET PART RELATIVE DU TERRITOIRE AGRICOLE MÉTROPOLITAIN

La superficie terrestre de la Communauté s'étend sur 383 850 hectares. Les couronnes Nord et Sud couvrent la majorité du territoire métropolitain. C'est également dans ces secteurs que l'on retrouve la plus grande proportion de terres agricoles, de l'ordre de 92 %. L'agglomération de Montréal couvre 50 376 hectares en superficie terrestre avec une zone agricole de 2 084 hectares. Dans les couronnes Nord et Sud, près de 70 % du territoire total est occupé par la zone agricole permanente.

Graphique 1 : Superficie terrestre totale (ha) de la Communauté, 2010



Graphique 2 : Superficie de la zone agricole (ha) de la Communauté, 2010



Pourcentage de la superficie en zone agricole pour chaque secteur de la Communauté, 2010

Secteur	% sur la superficie terrestre
Montréal	4,1%
Laval	29,4%
Longueuil	33,3%
Couronne Nord	70,0%
Couronne Sud	73,4%
CMM	57,5%

Source : CPTAQ, Traitement : CMM, 2010



1.3 CLASSIFICATION DES SOLS

Le potentiel agricole d'un territoire repose sur la qualité des sols qui le composent. Situé dans la plaine du Saint-Laurent, le territoire de la Communauté renferme des sols de haute qualité. En fait, près de 95 % du territoire en zone agricole permanente comporte des sols propices à l'agriculture (classes 1 à 5 et organique). D'après l'inventaire des terres du Canada (ARDA)³, la majorité des sols se situent dans les classes 2 à 4. Les sols de classe 1, 2 et 3, excellents pour les productions végétales et horticoles, couvrent 73 % du territoire agricole de la Communauté.

Tableau 1 : Classification des sols

Classes agricoles	%	Description
1, 2 et 3	73 %	Sols ayant d'excellentes possibilités pour la production végétale et horticole.
4 et 5	19 %	Sols favorables à la culture des légumes, des petits fruits, des plantes fourragères ou à des cultures indigènes ou adaptées aux limitations.
Organique	3 %	Sols organiques favorables à l'horticulture ou qui constituent des secteurs de conservation à privilégier pour la nappe phréatique.
7	5 %	Sols non propices à la culture sauf exception à la pomiculture et à l'acériculture.

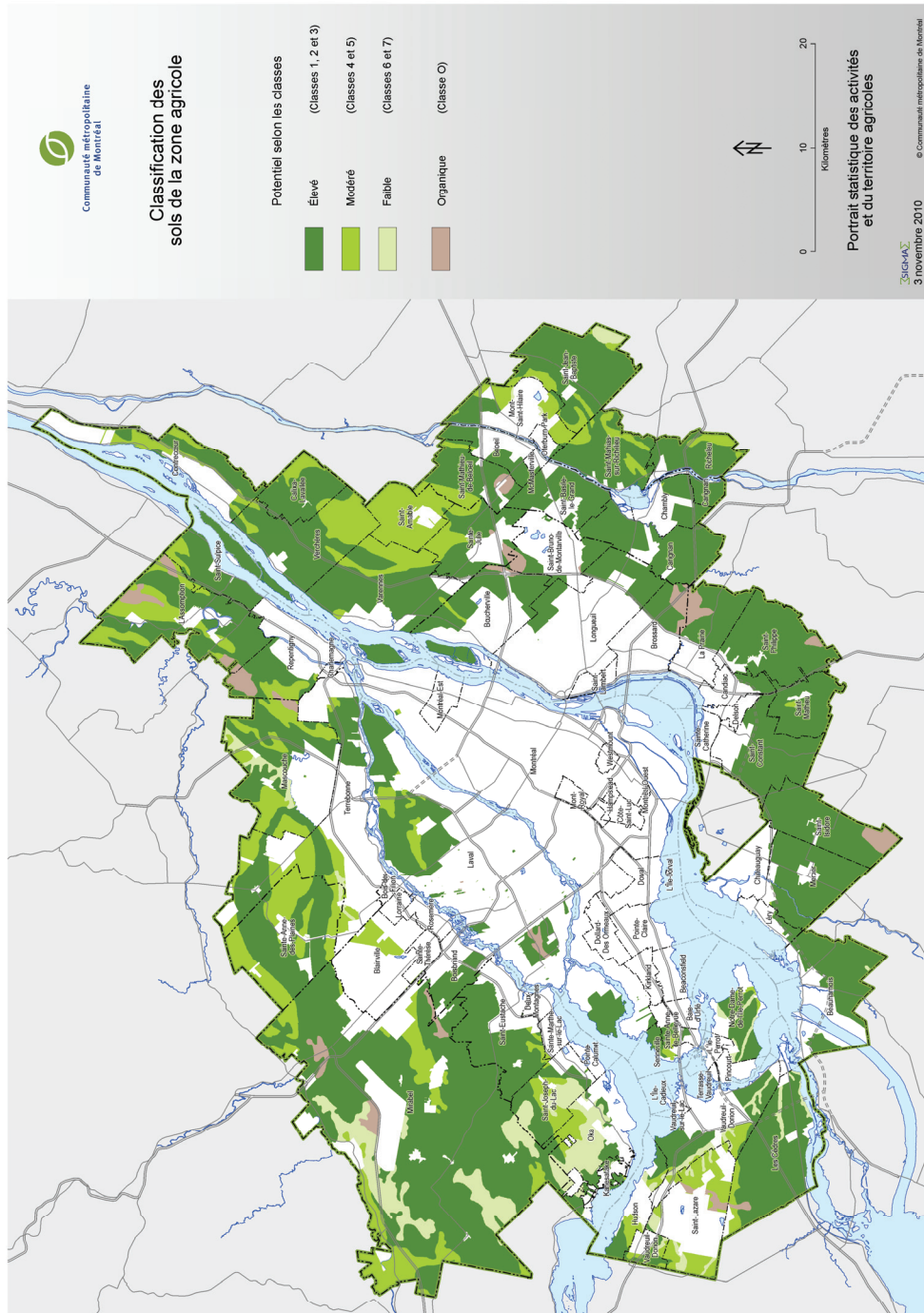
Source : Aménagement rural et développement agricole, Inventaire des terres du Canada, 2000. Traitement : CMM, 2010.

Tableau 2 : Répartition de la superficie en zone agricole de la Communauté par classe de sols, 2009

	Classes						
	1	2	3	4	5	0	7
Montréal		1 481	272	211			
Laval		4 077	1 781	883		253	
Longueuil		7 775	336	92		823	4
Couronne Nord	2 143	45 853	13 265	21 682	93	2 457	9 287
Couronne Sud		73 637	10 603	18 225	53	2 080	2 565
CMM	2 143	132 821	26 256	41 092	146	5 614	11 855

Source : Aménagement rural et développement agricole, Inventaire des terres du Canada, 2000. Traitement : CMM, 2010

³ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. *Aménagement rural et développement de l'Agriculture*, 2000.



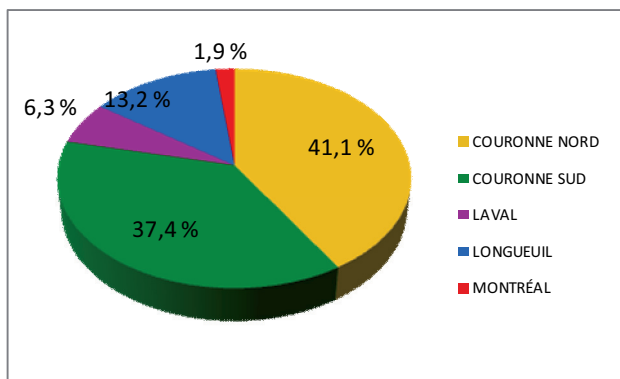


1.4 TERRES EN FRICHE

On dénombre environ 10 300 hectares de terres en friche dans la zone agricole de la Communauté. Ces friches représentent moins de 5 % du territoire agricole métropolitain⁴. La majorité des friches agricoles, se situent dans les couronnes Nord et Sud, soit environ 80 % des superficies répertoriées.

Près de la moitié des friches agricoles présentes sur le territoire métropolitain sont de type arbustif, le reste étant composé de friches herbacées, boisées, ou de friches dont le type n'a pu être déterminé à l'étape de la caractérisation préliminaire.

Graphique 3 : Répartition des terres en friche par grands territoires, 2009



Source : Travaux préliminaires MAPAQ – CMM 2009

Tableau 3 : Superficie par type de friches Communauté, 2009

	Superficie	
	ha	%
Arbustive	4 909	48%
Autres	2 917	28%
Boisée	176	2%
Herbacée	1 161	11%
Indéterminée	1 170	11%
TOTAL FRICHES (CMM)	10 334	100 %

Source: Travaux préliminaires MAPAQ – CMM 2009.

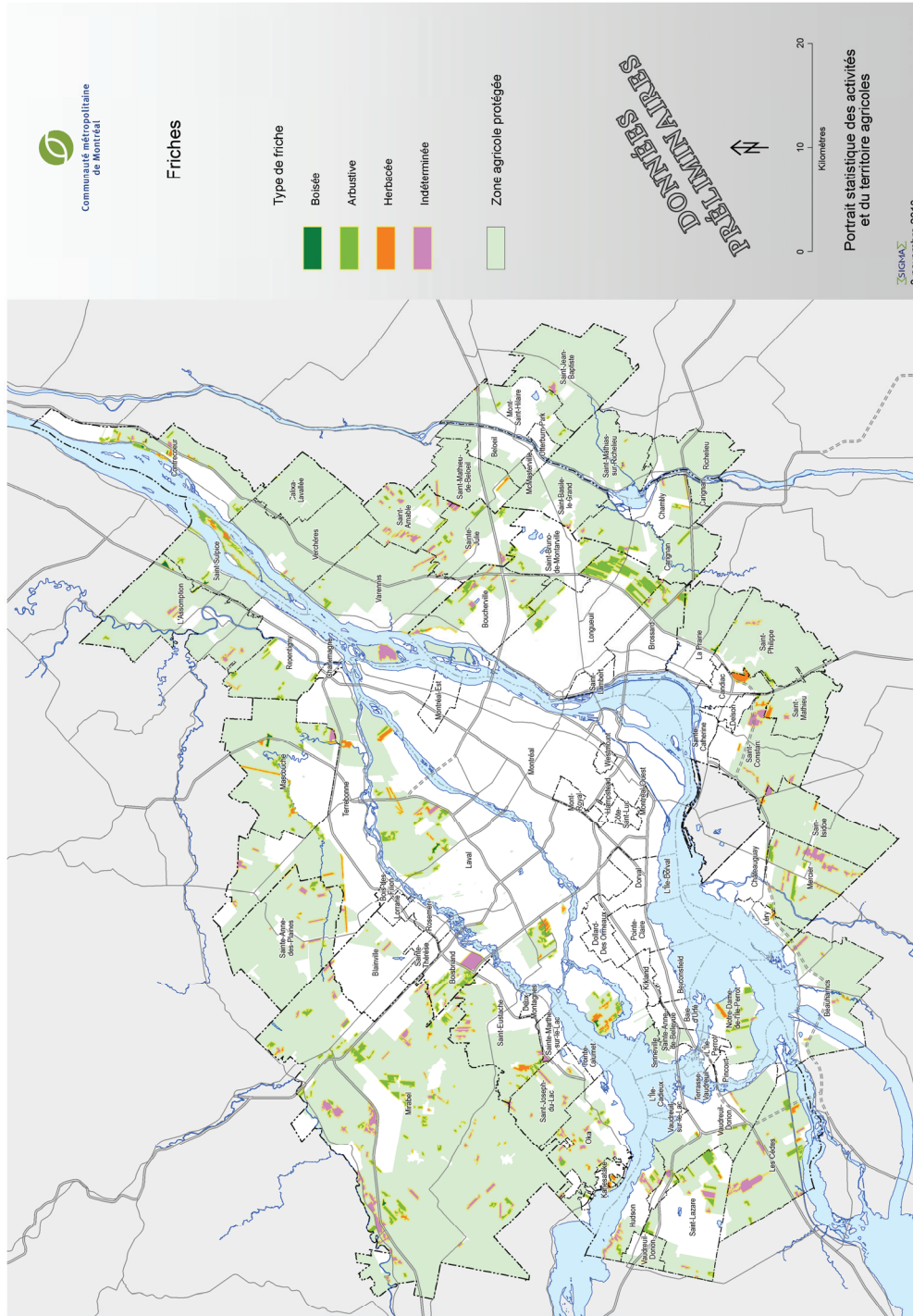
⁴ Ces résultats sont issus de la caractérisation préliminaire des friches de 8 hectares et plus, réalisée par le MAPAQ et la Communauté en 2009.

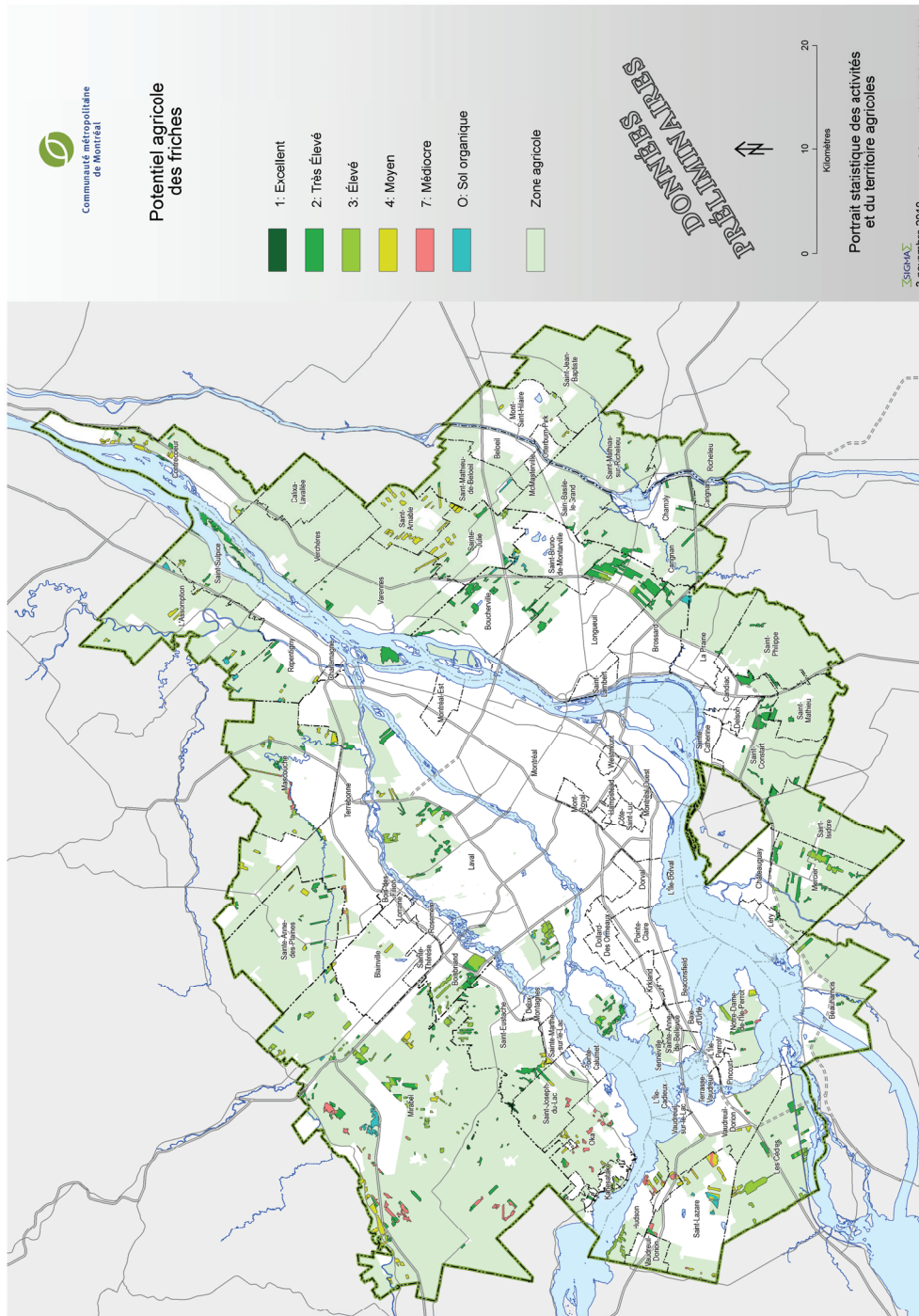


Tableau 4 : Répartition des terres en friche de la Communauté par classe de sols en hectare, 2009

	1	2	3	4	7	0	Total
Montréal		162	37				199
Laval		333	253	40		18	644
Longueuil		1 190	94	3		87	1 374
Couronne Nord	57	1 610	922	878	517	250	4 234
Couronne Sud		1 830	759	907	194	130	3 820
CMM	57	5 125	2 065	1 828	711	485	10 271

Source : Aménagement rural et développement agricole, Inventaire des terres du Canada, 2000. Traitement: CMM, 2010.







1.5 SECTEUR DE MORCELLEMENT FONCIER

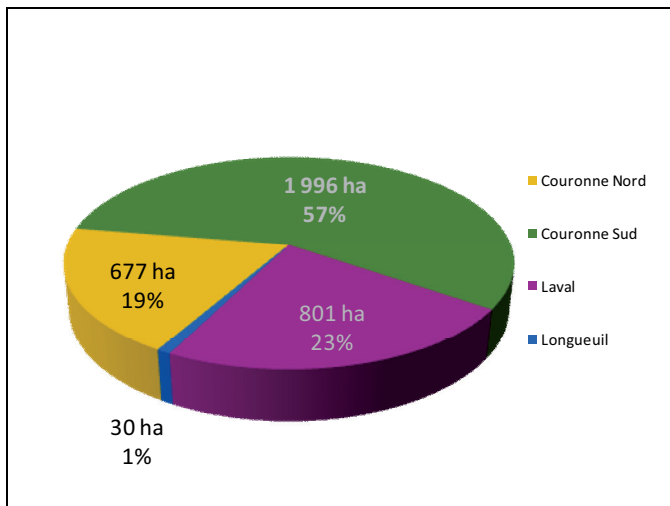
Selon une caractérisation préliminaire effectuée par les services techniques de la Communauté, on compte au moins 3 500 hectares de terres morcelées et vacantes au rôle d'évaluation foncière de 2005 sur le territoire agricole métropolitain.

Lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) en 1978, plusieurs terres agricoles, loties en petites parcelles à des fins résidentielles, se sont retrouvées à l'intérieur de la zone agricole lors de son décret. Étant depuis, soumises aux obligations de la LPTAA, leurs usages se limitent à des fins agricoles. Il en découle que certains de ces terrains, appartenant à une multitude de propriétaires, sont inexploités.

Certaines municipalités de la Communauté, telles Longueuil, Laval, Varennes, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Basile-le-Grand, ont obtenu des pouvoirs du législateur leur permettant de taxer ou de remembrer ces petites parcelles afin de les remettre en culture.

La superficie totale de lots morcelés est estimée à un minimum de 3 500 hectares puisque cet exercice préliminaire⁵ a été réalisé à partir du rôle d'évaluation de 2005 et du cadastre rénové qui ne couvre pas l'ensemble du territoire de la Communauté.

Graphique 4 : Répartition des lots agricoles morcelés et vacants de la Communauté, 2009



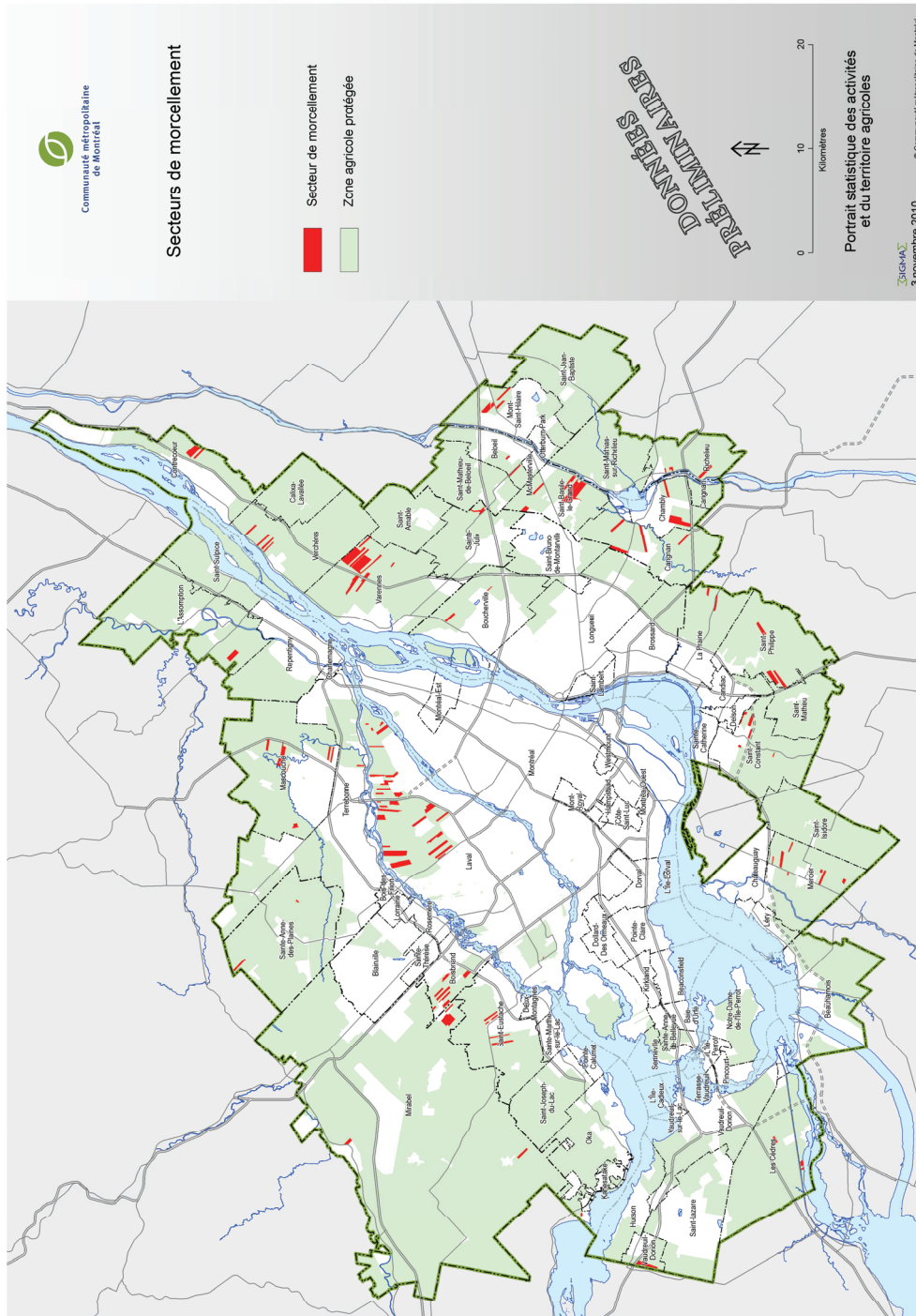
Source : Travaux préliminaires, CMM 2009

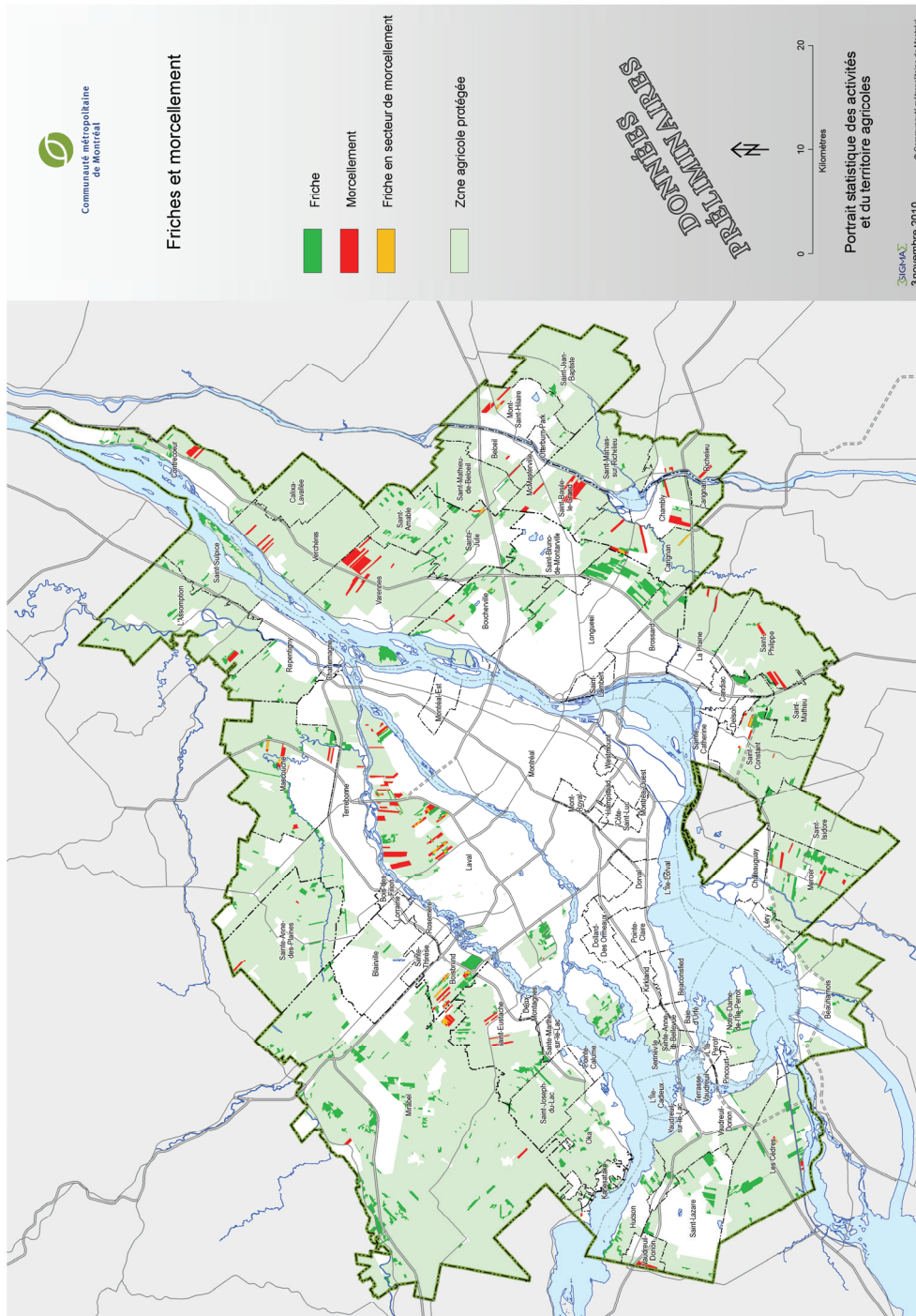
⁵ Identification des secteurs comprenant plus de 20 lots adjacents et vacants au rôle foncier de 2005. Il est à noter que la superficie des lots morcelés n'a pu être évaluée dans les secteurs où le cadastre n'a pas été rénové, comme c'est le cas à Longueuil où une loi privée permet le remembrement des terres agricoles.



Tableau 5 : Superficie de lots morcelés et loi privée par municipalité

Loi privée - Remembrement	Municipalité	Superficie (hectare)
	Beloeil	35
	Boisbriand	155
	Boucherville	30
	Carignan	187
	Chambly	133
X	Contrecoeur	117
	La Prairie	40
	L'Assomption	56
X	Laval	801
	Les Cèdres	37
	Mascouche	158
	Mercier	110
	Mirabel	156
X	Mont-Saint-Hilaire	104
	Oka	6
	Richelieu	63
X	Saint-Basile-le-Grand	303
	Saint-Constant	75
	Sainte-Anne-des-Plaines	37
	Sainte-Julie	31
	Saint-Eustache	98
X	Saint-Hubert	N/D
	Saint-Philippe	151
	Terrebonne	11
X	Varenes	417
	Vaudreuil-Dorion	96
	Verchères	96
	Total	3 503







1.6 APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le gouvernement du Québec a adopté en 2002 un règlement sur les exploitations agricoles (REA) ayant pour effet, entre autres, de limiter l'augmentation des superficies en culture pour des raisons environnementales.

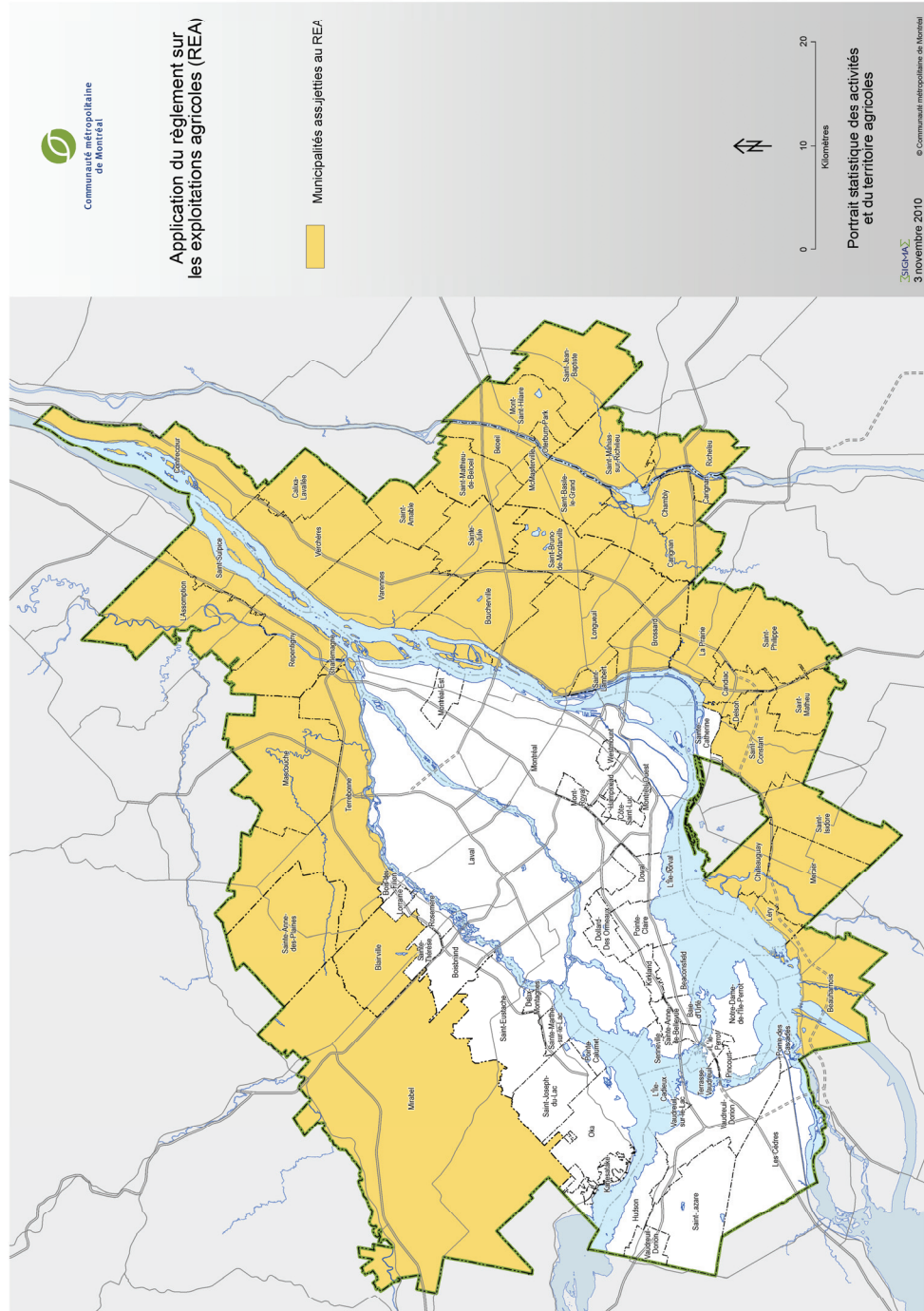
L'objectif du règlement sur les exploitations agricoles vise à améliorer et à protéger la qualité des eaux de surfaces des lacs et des cours d'eau. Le règlement encadre, entre autres, la gestion des déjections animales et la culture des végétaux. De plus, il interdit l'augmentation des superficies en culture dans les municipalités qui se trouvent dans les bassins versants dégradés, c'est-à-dire ceux dont la concentration en phosphore⁶ est supérieure au critère d'eutrophisation.

Plus spécifiquement, ce règlement limite la disponibilité des superficies cultivables aux terres cultivées en 2004 et 2005 ou qui ont été cultivées au moins une fois au cours des 14 saisons de cultures précédentes. Le règlement sur les exploitations agricoles s'applique sur presque la totalité du territoire agricole métropolitain et limite la remise en culture des terres en friches.

Les municipalités de la Communauté touchées par cette interdiction sont identifiées sur la carte suivante⁷. Ce sont les municipalités de Longueuil et de la couronne Sud excluant la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges ainsi que la grande majorité des municipalités de la couronne Nord.

⁶ Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le phosphore provient de deux sources principales. Les rejets des eaux usées en milieu urbain sont la première source de pollution. La deuxième source d'importance est le milieu agricole.

⁷ L'information figurant sur cette carte provient du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Les municipalités identifiées se trouvent dans les bassins versants visés par le règlement sur les exploitations agricoles.





1.7 SUPERFICIE DES TERRES EN CULTURE

Le territoire agricole métropolitain comptait plus de 111 000 hectares de terres en culture en 2006⁸. De 1996 à 2006, les superficies des terres en culture ont diminué sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, tandis qu'elles ont augmenté pour les couronnes Nord et Sud (incluant l'agglomération de Longueuil) durant la même période.

Tableau 6 : Superficie des terres en culture de la Communauté, 1996 à 2006

	1996	2001	2006
Montréal	2 451	1 095	1 102
Laval	5 037	4 140	4 278
Couronne Nord	42 339	45 676	43 873
Couronne Sud (incl. Longueuil)	64 121	68 029	62 387
CMM	113 948	118 940	111 640
Ensemble du Québec	1 747 587	1 854 798	1 937 562

Source : Statistique Canada. Recensement 1996 à 2006. Traitement: UMQ, 2009.

1.8 SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE AYANT FAIT L'OBJET D'INCLUSION

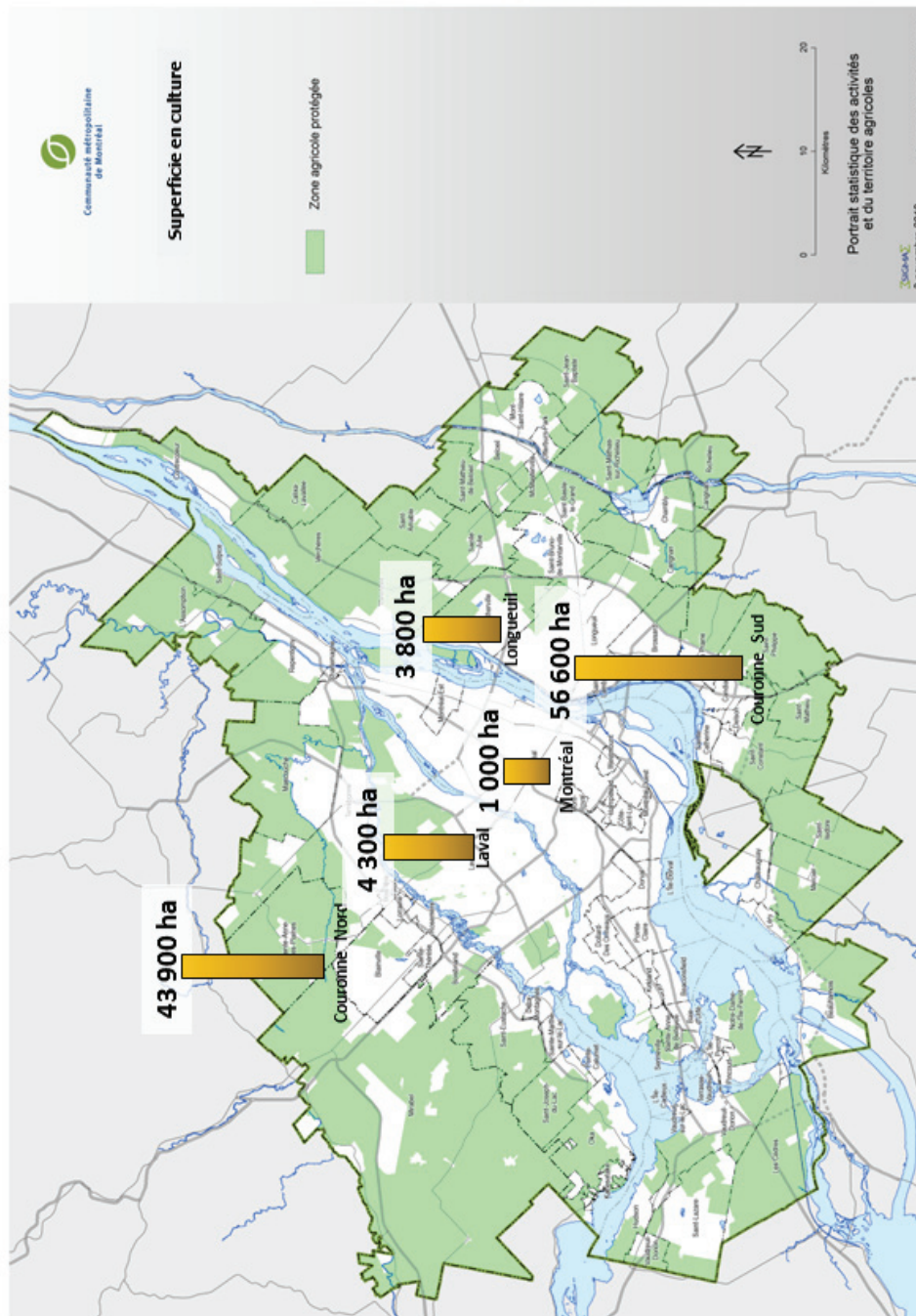
Depuis la révision de la zone agricole par la CPTAQ de 1988 à 1992, certaines terres agricoles ont été incluses dans la zone agricole.

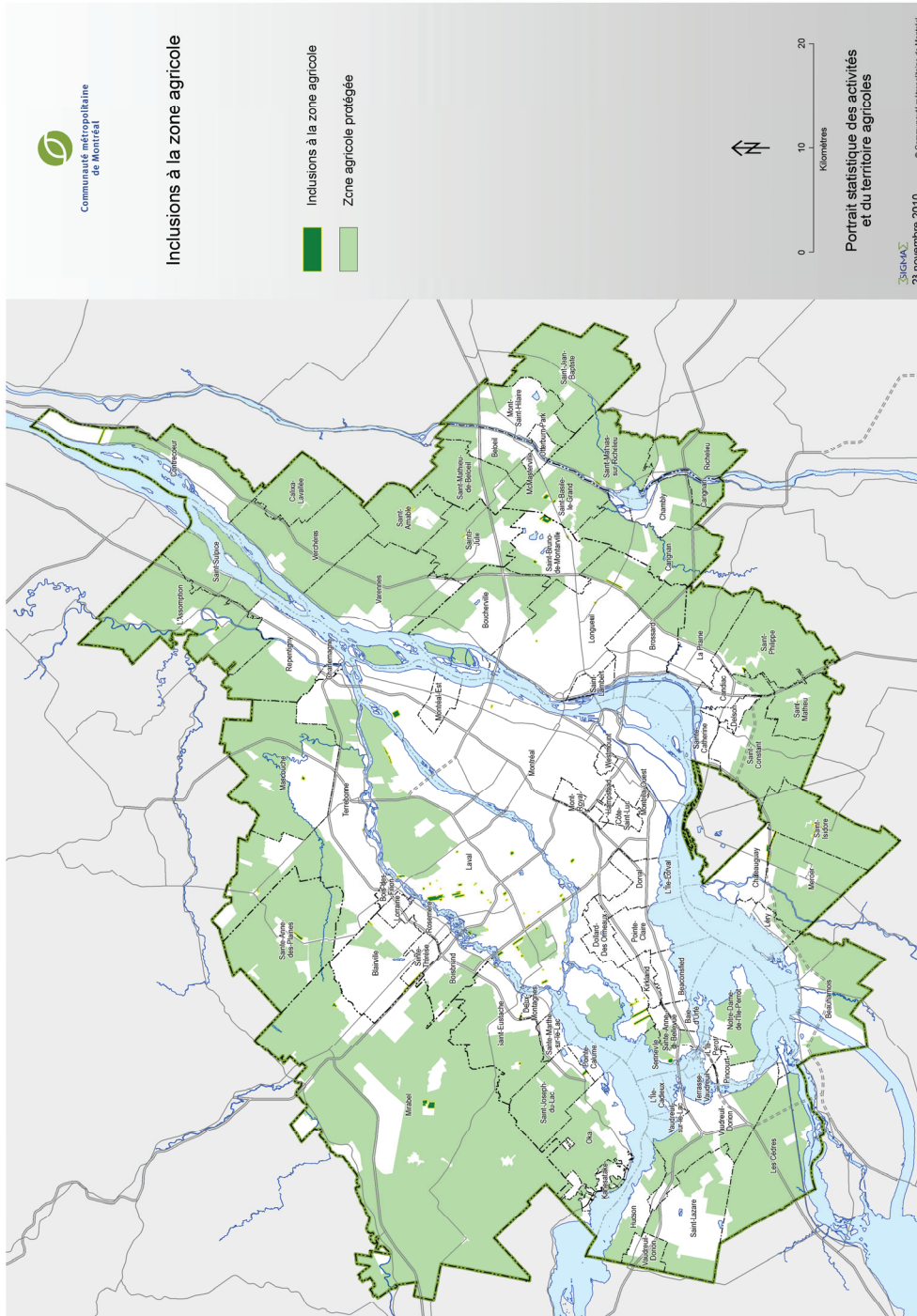
Tableau 7 : Inclusion à la zone agricole de la Communauté depuis la révision de la zone agricole à 2010

Secteurs	Total
Montréal	92
Laval	153
Longueuil	50
Couronne Nord	119
Couronne Sud	102
CMM	517

Source : CPTAQ. Traitement : CMM, 2010.

⁸ Il est à noter que selon Statistique Canada, de nombreuses exploitations agricoles sont composées de plusieurs parcelles de terres dans des emplacements distincts. Ces divers emplacements peuvent être situés dans plusieurs régions géographiques distinctes. Dans ces situations, la « règle de l'emplacement principal » s'applique et assigne toutes les données recueillies pour l'exploitation agricole à la région géographique dans laquelle l'emplacement principal de l'exploitation se trouve (Statistique Canada, L'agriculture dans les RMR du Canada, 2006).







2. UTILISATION DU TERRITOIRE

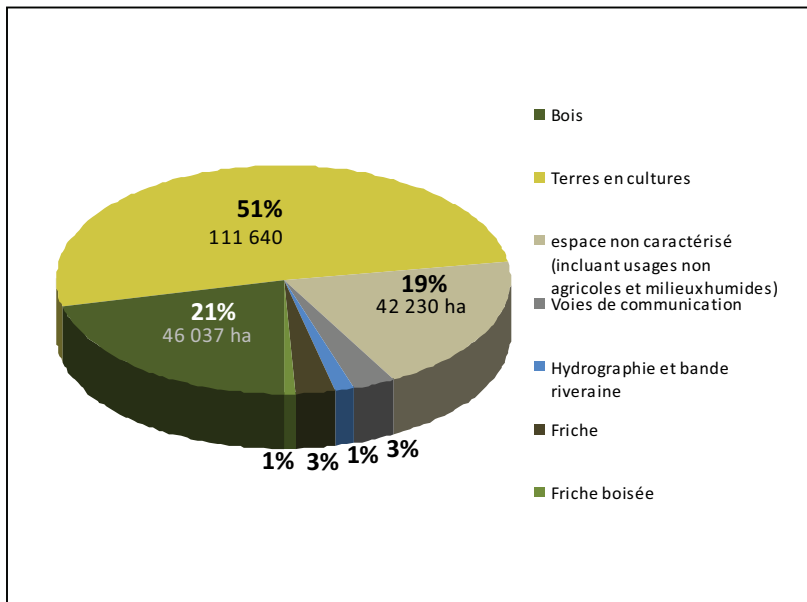
2.1 CARACTÉRISATION DE L'OCCUPATION DE LA ZONE AGRICOLE

Une caractérisation préliminaire du territoire agricole a été réalisée par les services techniques de la Communauté en 2010 dans le but d'approfondir les connaissances sur les diverses activités occupant la zone agricole. Ces travaux ont été effectués à partir du recensement de Statistique Canada et de données internes (boisés, cours d'eau, friches...).

Selon les données du dernier recensement de Statistique Canada, plus de la moitié de la zone agricole est occupée par des terres en culture.

Les milieux naturels (bois, hydrographie et bande riveraine), incluant les friches occupent 26 % de la zone agricole et les voies de communication (routes, voies ferrées) occupent près de 7 000 hectares, soit 3 % de la zone agricole.

Graphique 5 : Occupation de la zone agricole par certains usages



Sources : Données préliminaires. Traitement : CMM, 2010

Tableau 8 : Sources des données

Données	Sources
Bois	CMM, 2009
Voies de communication	BDTQ, CMM (cadastre), 2010
Terres en culture	STATISTIQUE CANADA, 2006
Friches	MAPAQ-CMM, 2009
Hydrographie et bande riveraine	CMM, 2009



Tableau 9 : Superficie du couvert forestier (bois et friches boisées) en zone agricole et en zone blanche de la Communauté, 2009

	Zone agricole (ha)	Zone blanche (ha)	Total (ha)
Couronne Nord	25 658	9 068	34 726
Couronne Sud	17 625	8 824	26 449
Laval	1 434	1 569	3 003
Longueuil	2 375	2 182	4 557
Montréal	988	3 958	4 946
CMM	48 080	25 602	73 682

Source: CMM

2.2 USAGE NON AGRICOLE

La Commission de protection du territoire agricole du Québec dispose d'une banque de données, notamment sur les demandes d'usage non agricole. Cette banque de données comprend plus de 8 000 entrées regroupant les demandes d'usage non agricole, de lotissements, d'aliénations et d'exclusions formulées à la Commission depuis 1978 sur le territoire de la Communauté. Ces données pourraient éventuellement être utilisées pour évaluer l'espace total occupé à d'autres usages que l'agriculture dans la zone agricole. L'utilisation de ces données nécessite toutefois des validations qui n'ont pu être effectuées dans le cadre de ce mandat, notamment, dû à la charge importante de travail qu'elle représente.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec présente chaque année dans ses rapports annuels les superficies d'usage non agricole demandées et autorisées par usage. Ces informations révèlent que l'exploitation des ressources est l'usage non agricole dont la superficie est la plus sollicitée de 2003 à 2008 avec une superficie de 391 hectares. C'est le deuxième usage, après énergie-transport et communication, dont la superficie est la plus autorisée avec un taux de 91 %. L'usage résidentiel est l'usage dont la superficie est la moins autorisée avec 29 % de superficie accordée.



Tableau 10 : Demandes d'usage non agricole de la Communauté, 2003 à 2008

Catégorie d'usage	Superficie demandée (ha)	Superficie autorisée (ha)	%
Résidentiel	295	86	29 %
Industrie - Commerce (incluant le para-agricole)	252	193	77 %
Exploitation des ressources	391	354	91 %
Récréotourisme (incluant le para-agricole)	180	80	44 %
Institutionnel	44	24	55 %
Utilité publique	62	52	84 %
Énergie - Transport - Communications	62	58	94 %
Autres	281	183	65 %
Total	1567	1030	66 %

Source : CPTAQ. Traitement: UMQ, 2009.

2.3 EXCLUSIONS

En ce qui a trait aux demandes d'exclusion, la couronne Sud a demandé le plus grand nombre de superficies de 2002 à 2010, avec 1 080 hectares. Durant cette période, Longueuil a demandé 3 hectares d'exclusion. Sur le territoire de la Communauté, 2 026 hectares ont fait l'objet de demandes d'exclusion, dont 596 hectares ont été autorisés et 209 hectares sont en attente de décision.



Tableau 11 : Superficie⁹ des demandes d'exclusion reçues au cours de la période de janvier 2002 à novembre 2010, territoire de la Communauté

Secteurs	Superficie demandée (ha)	Superficie autorisée (ha)	Superficie demandée en attente de décision
Couronne Nord	813	320	98
Couronne Sud	1080	150	105
Laval	78	72	7
Longueuil	3	3	
Montréal	51	51	
CMM	2026	596	209

Sources: CMM, Service de l'aménagement et du transport métropolitain, novembre 2010 (compilation à partir du registre des avis métropolitains et validations sur le site Internet de la CPTAQ).

2.4 DEMANDES À PORTÉE COLLECTIVE

L'article 59 de la LPTAA permet à une MRC de présenter une demande à portée collective pour identifier, à l'intérieur de sa zone agricole, des secteurs pouvant accueillir de nouvelles résidences sur des surfaces ne déstructurant pas le milieu agricole.

Tableau 12 : Décisions rendues sur les demandes à portée collective

MRC	Numéro de décision	Date	Superficie de la zone agricole (ha)	Superficie totale îlots déstructurés (ha)	Nombre de résidences potentielles
Longueuil	349256	2007	9 153	15	15
La Vallée-du-Richelieu	363352	2010	50 763	752	157

Source : Commission de protection du territoire agricole. Rapport annuel 2009-2010.

En plus des MRC de La Vallée-du-Richelieu et de l'agglomération de Longueuil qui ont complété une démarche de demande à portée collective, deux MRC ont entamé récemment une telle démarche, soit les MRC de Roussillon et de L'Assomption.

⁹ Excluant les demandes retirées ou pour lesquelles il y a eu un désistement: 100 ha à Saint-Basile-le-Grand, 35 ha à Carignan, 25 ha à Boisbriand, 23 ha à Varennes et 36,9 ha à Mirabel.
Au cours de cette période, si une municipalité/MRC a formulé plusieurs demandes pour le même site, la superficie n'a été comptabilisée qu'une seule fois, soit la plus grande superficie demandée. Si la municipalité/MRC a amendé sa demande, c'est la superficie de la demande amendée qui a été retenue.
Certaines superficies demandées visent des terrains qui ont fait l'objet de réinclusion à la zone agricole permanente, entre autres c'est le cas pour le territoire de Laval.



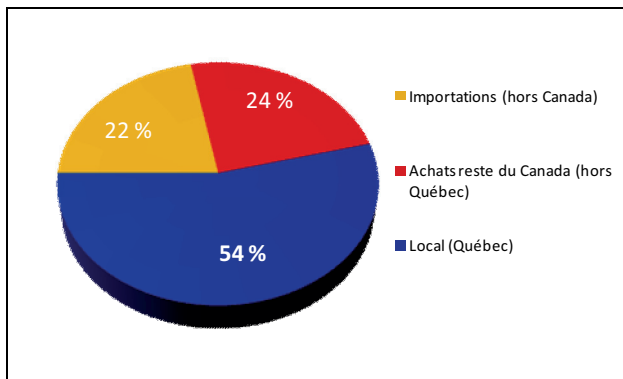
3. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le secteur bioalimentaire est un maillon important au sein de l'économie québécoise. En 2008, ce secteur représente 8 % du produit intérieur brut du Québec et génère une activité économique de 19 milliards de dollars. Sur le territoire de la Communauté, 193 000 emplois sont reliés au secteur bioalimentaire.

3.1 MARCHÉ ALIMENTAIRE ET EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DES PRODUITS AGRICOLES

Le marché alimentaire québécois représente 15,4 milliards de dollars. La consommation locale, comprenant les aliments du Québec et les produits transformés au Québec, représente 8,3 milliards de dollars. Les produits achetés dans le reste du Canada sont de l'ordre de 3,7 milliards de dollars et les importations de 3,4 milliards de dollars.

Graphique 6 : Marché alimentaire québécois, 2008



Note : Le marché local comprend les produits du Québec ainsi que les produits transformés au Québec.

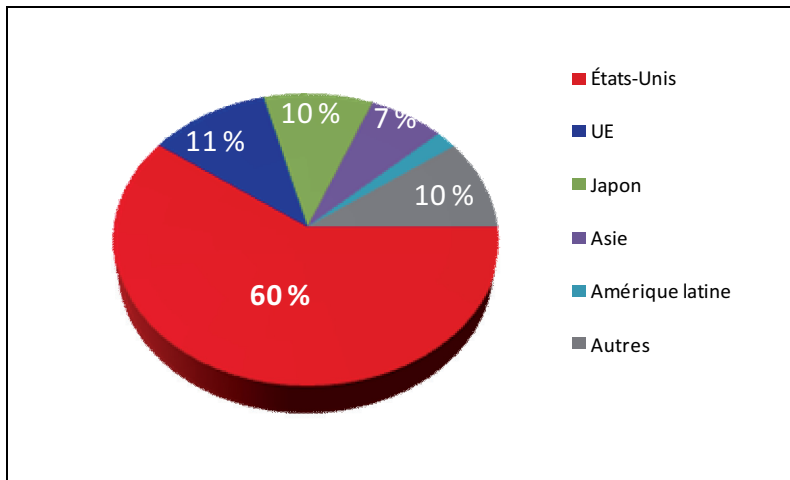
Source: Statistique Canada. Coup d'œil sur le commerce agroalimentaire, 2010.

Concernant les produits agricoles québécois, 54 % des exportations québécoises sont dédiées au reste du Canada et 45,8 % sont pour l'extérieur du pays. Le total des exportations compte pour 10,7 milliards de dollars.

La majorité des exportations agricoles à l'extérieur du pays est destinée au marché des États-Unis, pour une proportion de 60 %, puis à l'Union européenne (UE) et au Japon.



Graphique 7 : Exportations québécoises des produits agricoles (hors canada), 2008

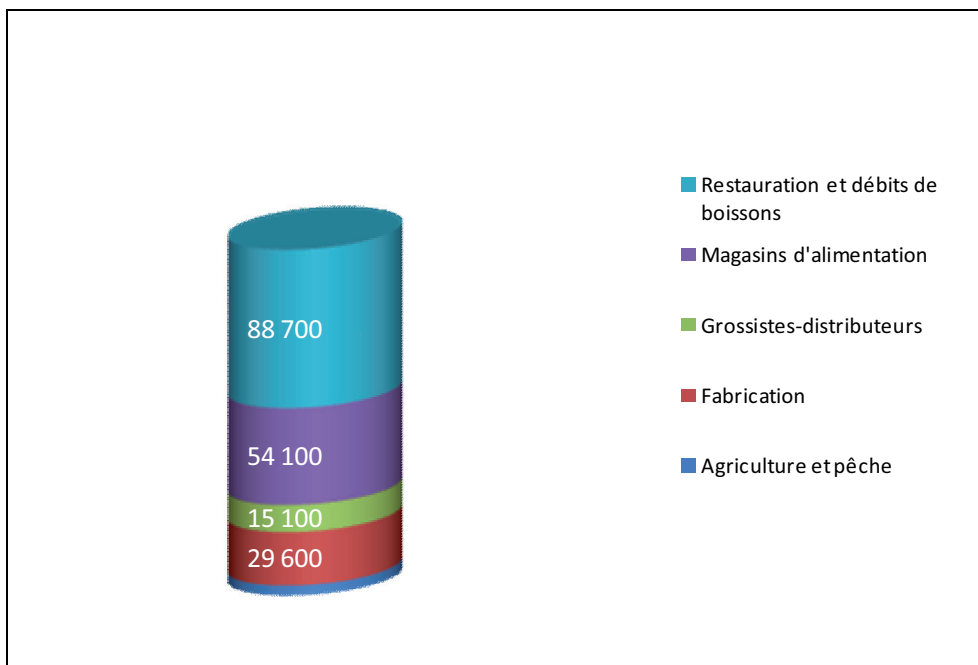


Source: Statistique Canada. Coup d'œil sur le commerce agroalimentaire, 2010

3.2 EMPLOIS BIOALIMENTAIRES PAR SECTEUR

Selon le recensement de Statistique Canada de 2006, on dénombre plus de 1 700 000 emplois sur le territoire de la Communauté, dont 11,3 % sont reliés au secteur bioalimentaire.

Graphique 8 : Emploi dans le secteur bioalimentaire dans la Communauté, 2006



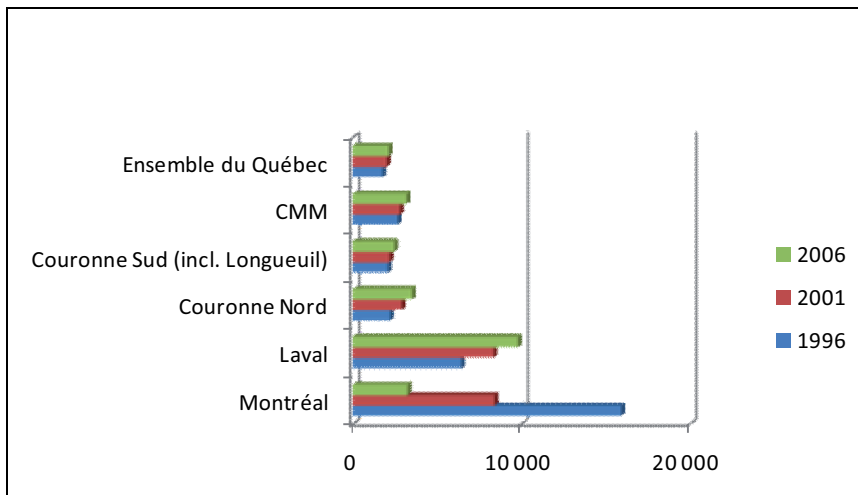
Source : Statistique Canada, recensement 2006



3.3 VALEURS ET TYPE DE PRODUCTION

On remarque une augmentation de la valeur de la production agricole à l'hectare dans la Communauté et l'ensemble du Québec. Les plus fortes croissances, entre 1996 et 2006, se trouvent dans la couronne Nord (+ 60 %) et Laval (+ 53 %).

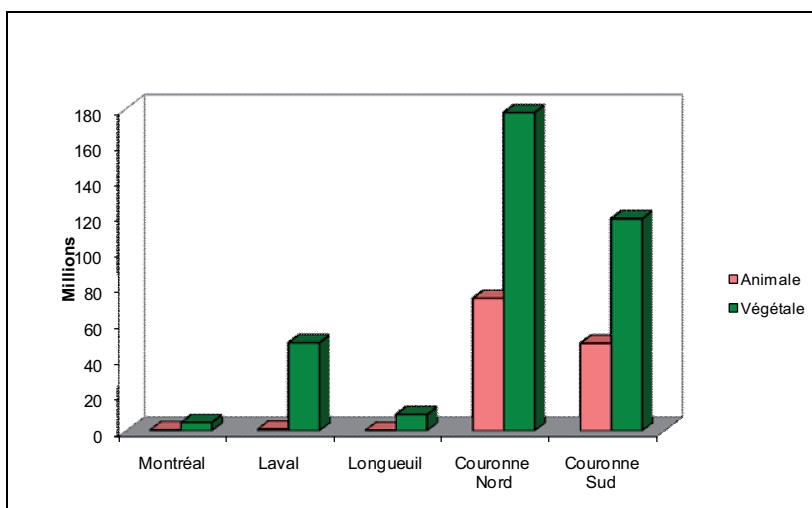
Graphique 9 : Valeur des produits agricoles vendus par hectare (en \$ constants de 2006) 1996 à 2006



Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ, 2009

La production végétale représentait 71 % des revenus agricoles de la Communauté en 2004 comparativement à 29 % pour l'ensemble du Québec.

Graphique 10 : Revenus totaux générés par type de production, 2004



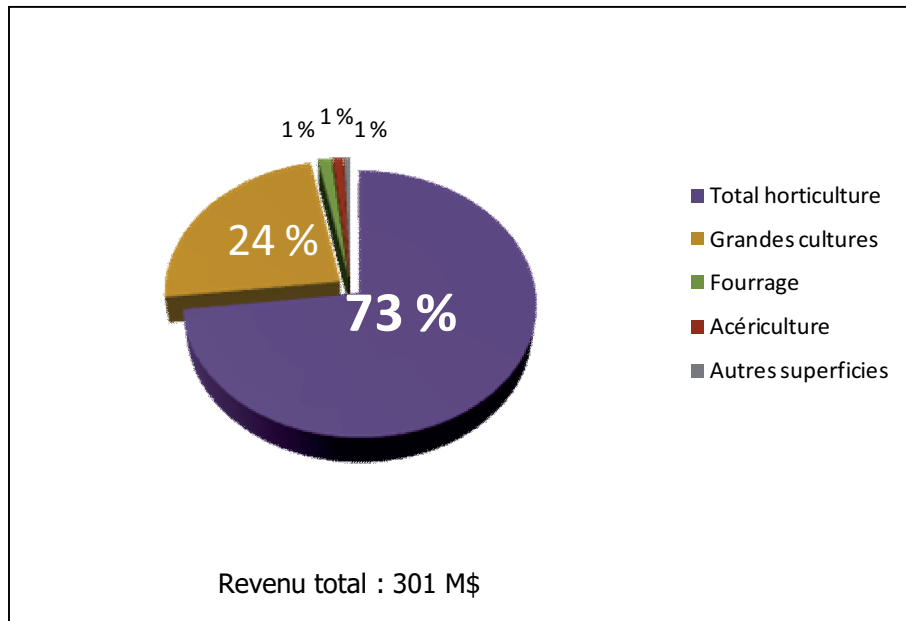
Source : MAPAQ. Portrait agricole sommaire et évolutif de la CMM, 2006.



3.4 RÉPARTITION DES REVENUS PAR SECTEUR DE PRODUCTION

Au sein de la Communauté, les productions végétales sont la principale source de revenus agricoles générant plus de 301 millions de dollars, soit 71 % des revenus agricoles totaux du territoire agricole métropolitain en 2004. La production horticole qui comprend les fruits, les légumes, l'horticulture ornementale et les cultures abritées, a généré à elle seule un revenu total de 220 millions de dollars en 2004 pour l'ensemble des exploitations agricoles de la Communauté.

Graphique 11 : Part des revenus de la production végétale de la Communauté, 2004

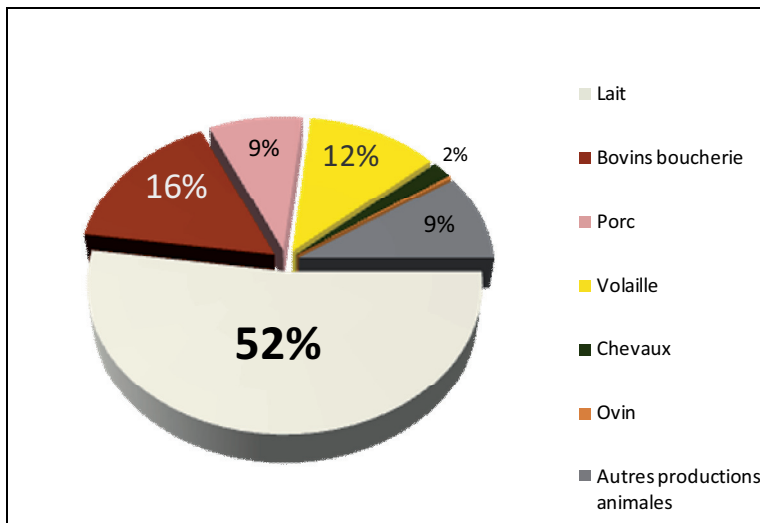


Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement, 2004



Les productions animales constituent 29 % des revenus agricoles des exploitations de la Communauté, soit 123 millions de dollars en 2004.

Graphique 12 : Part des revenus de la production animale de la Communauté, 2004



Revenu total : 123 M \$

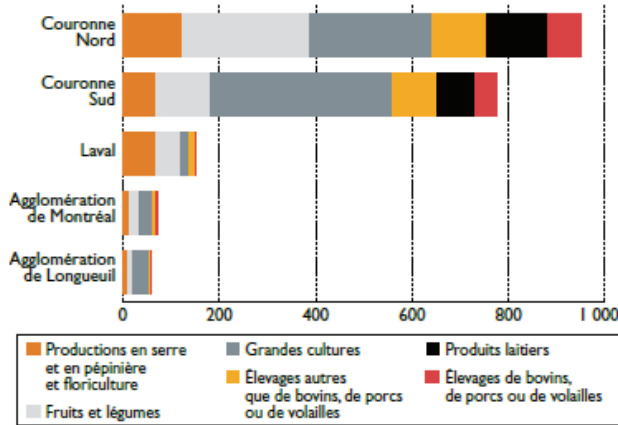
Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement, 2004.

3.5 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR DE PRODUCTION

Selon le recensement agricole de 2006, on dénombre 2009 exploitations agricoles sur le territoire de la Communauté, en baisse de 19 % par rapport à 1996. 86 % des exploitations agricoles sont situées dans les couronnes, 8 % à Laval, 4 % dans l'agglomération de Longueuil et 3 % dans l'agglomération de Montréal.



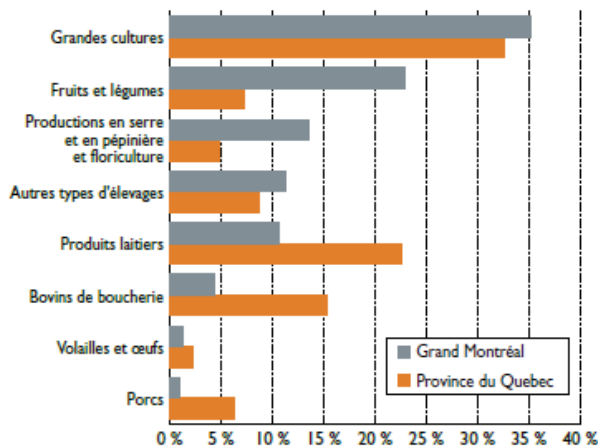
Graphique 11 : Nombre d'exploitations agricoles par genre de production, cinq secteurs de la Communauté, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006. Traitement : CMM, 2010

En termes de type de production, les exploitations de grandes cultures sont les plus nombreuses dans la Communauté et représentent environ 35 % des exploitations de la région. Les exploitations de fruits et de légumes sont les deuxièmes plus nombreuses et représentent environ 23 % de l'ensemble des exploitations agricoles de la région, alors qu'elles ne représentent que 7 % des exploitations du reste du Québec.

Graphique 12 : Proportion du nombre d'exploitations agricoles selon le genre de production, CMM et l'ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006. Traitement : CMM, 2006.



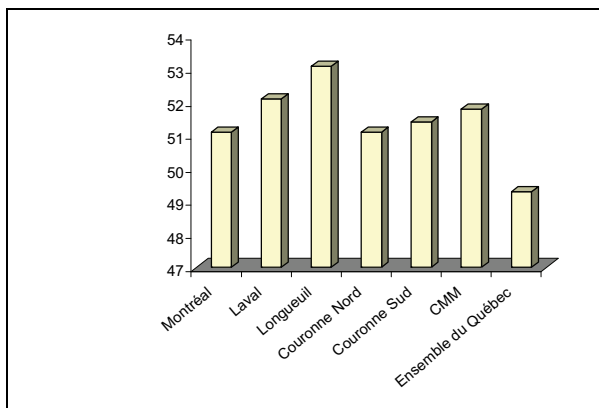
4. EXPLOITANTS AGRICOLES

Au cours des dernières années, on constate un vieillissement des exploitants agricoles tant au sein de la Communauté et pour l'ensemble du Québec. Les données qui suivent illustrent cette situation pour les exploitants et la relève agricole.

4.1 ÂGE MOYEN DES EXPLOITANTS

La moyenne d'âge était de 52 ans, en 2006, pour l'ensemble de la Communauté. Cette moyenne est supérieure à celle de l'ensemble du Québec dont l'âge moyen en 2006 était de 49 ans.

Graphique 13 : Âge moyen des exploitants agricoles de la Communauté, 2006



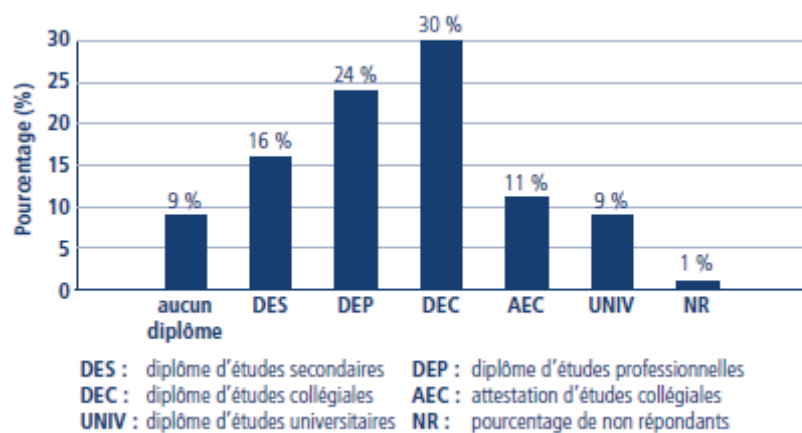
Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ, 2009.



4.2 RELÈVE AGRICOLE

À l'automne 2006, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a effectué un recensement des agriculteurs et agricultrices du Québec âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole au 31 novembre 2006. Ces critères ont été définis afin d'identifier et de caractériser la relève agricole établie.

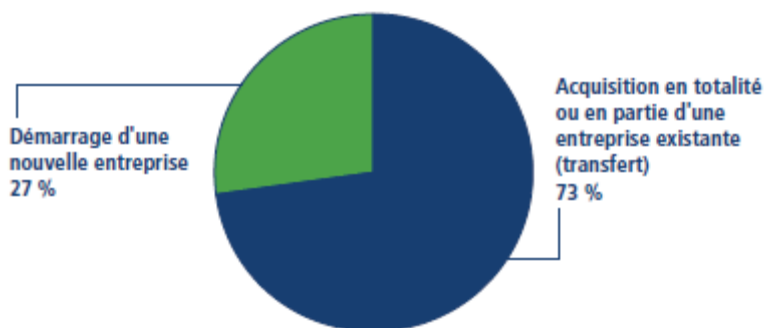
Graphique 14 : Distribution des jeunes de la relève agricole établie selon leur niveau de scolarité, 2006



Source : MAPAQ Rapport statistique du recensement de la relève agricole établie 2006.

Ce recensement a dénombré plus de 8 000 jeunes de la relève en 2006, dont les $\frac{3}{4}$ sont de sexe masculin et dont la moyenne d'âge est de 33 ans.

Graphique 15 : Pourcentage d'établissements en agriculture réalisés selon les deux principaux modes d'établissement, 2006



Source : MAPAQ Rapport statistique du recensement de la relève agricole établie 2006.



Plus de 70 % des exploitations agricoles détenues par les jeunes de la relève sont des établissements qui existaient avant leur acquisition. En soi, les jeunes qui reprennent une entreprise familiale, par exemple, sont plus nombreux que ceux qui démarrent une nouvelle entreprise. De plus, le recensement indique qu'en majorité ces jeunes possédaient soit un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études secondaires.

Tableau 13 : Répartition des jeunes de la relève agricole établie selon les régions administratives

Région administrative	Nombre	%
Montréal et Laval	36	0 %
Lanaudière	427	5 %
Laurentides	292	4 %
Montérégie Est	1 257	16 %
Montérégie Ouest	674	8 %

Source : MAPAQ. Rapport statistique du recensement de la relève agricole établie 2006.

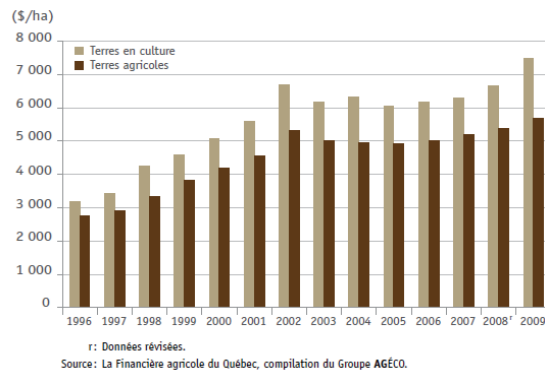


5. EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le dernier thème présente des données sur les exploitations agricoles et plus spécifiquement sur le profil des entreprises agricoles et le rendement agricole de l'industrie.

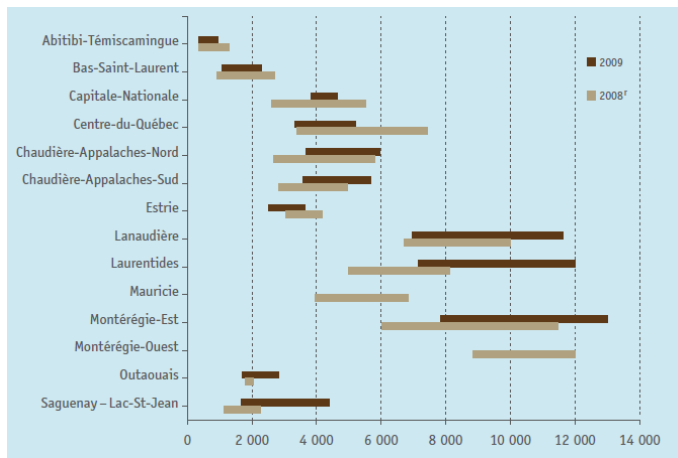
5.1 VALEUR DES TERRES AGRICOLES

Graphique 16 : Évolution de la valeur moyenne des terres agricoles et des terres en culture¹⁰ transigées au Québec



Source : La Financière agricole du Québec, compilation du Groupe AGÉCO

Graphique 17 : Valeur des terres agricoles¹⁰ transigées dans les régions du Québec



Note : Les transactions compilées concernent des ventes de terres agricoles, réalisées dans des conditions normales, à leur juste valeur marchande.

1 : Minimum de huit transactions par région.

R : Données révisées.

Source : La Financière agricole du Québec, compilation du Groupe AGÉCO

¹⁰ Terres agricoles : terres en culture, toute autre superficie agricole (pâturages, vergers, érablières et boisés).

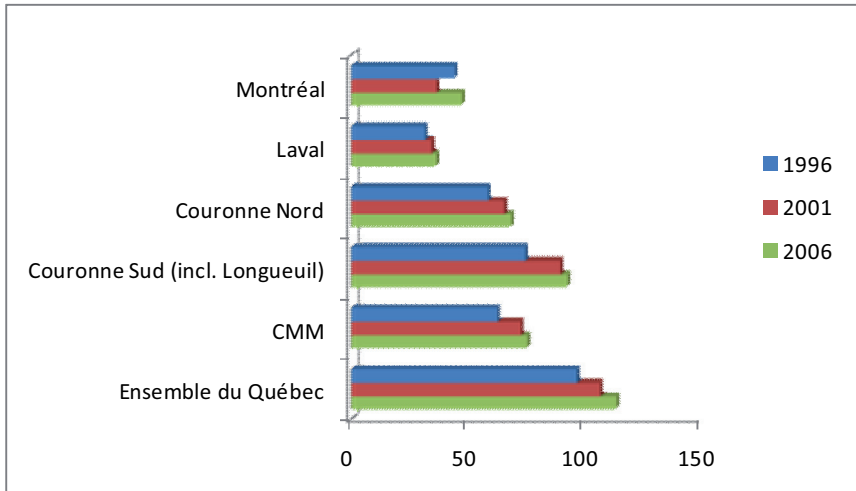
Terres en culture : superficies cultivables, transigées sans bâtiments. (ne comprend pas pâturages, vergers, érablières, ni boisés).

Pour les transactions de terres comportant des bâtiments, seule la valeur attribuable aux superficies est retenue, celle des bâtiments étant retranchée de la valeur totale de la transaction.



5.2 SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Graphique 18 : Superficie moyenne des exploitations agricoles, de 1996 à 2006



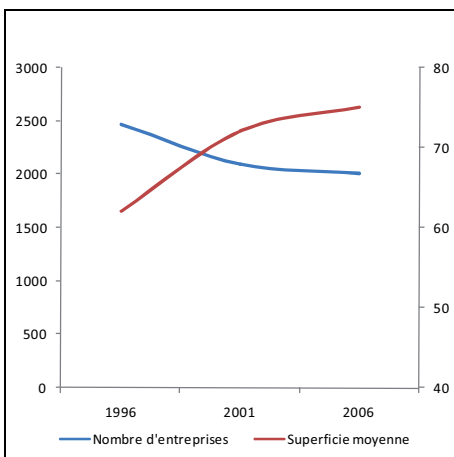
Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ, 2009.

Note : Selon Statistique Canada, la superficie des exploitations agricoles comprend les terres en culture, les boisés, les bâtiments et autres accessoires.

5.3 NOMBRE ET SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Bien que le nombre d'entreprises ait diminué de 1996 à 2006, la superficie totale de chacune d'elles a connu une croissance importante.

Graphique 19 : Nombre et superficie moyenne des exploitations agricoles de la COMMUNAUTÉ, 1996 à 2006



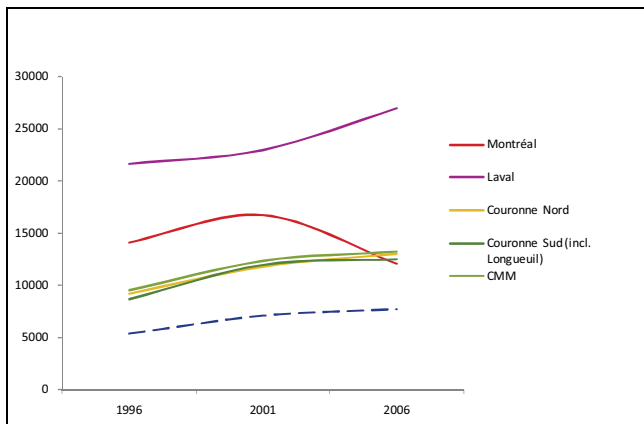


Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ, 2009.

5.4 VALEUR DU CAPITAL AGRICOLE ET TOTAL DES DÉPENSES

L'évolution du capital agricole, qui représente la valeur du capital investi dans la production, c'est-à-dire la valeur des terres, des bâtiments, du bétail et de la volaille, des machines et du matériel agricole, est l'indice reconnu pour évaluer l'évolution des investissements financiers agricoles.

Graphique 22 : Valeur marchande du capital agricole par hectare (en dollars constants de 2006) pour la CMM et l'ensemble du Québec, 1996 à 2006



Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ

En 2006, la valeur du capital agricole de la Communauté se chiffrait à 13 000 \$/hectare, soit une augmentation de 39 % par rapport à 1996. Cette valeur du capital est supérieure à celle du Québec qui se chiffrait à 7 600 \$/hectare en 2006. C'est sur le territoire de Laval que l'on retrouve la plus forte valeur de la Communauté avec 27 000 \$/hectare en 2006.

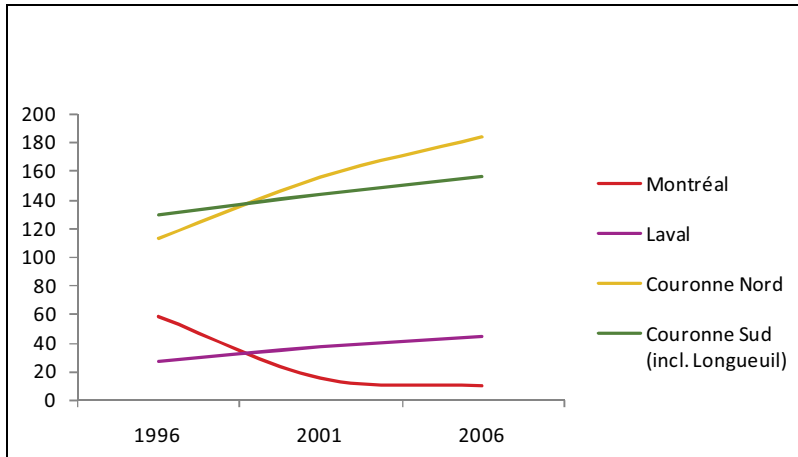
Il est intéressant de comparer la valeur marchande du capital agricole avec le total des dépenses en exploitation qui comprennent les dépenses « des cultures ou de l'élevage, à l'exception des coûts liés à l'achat de terres, de bâtiments ou de matériel¹¹ ».

Ce sont les entreprises agricoles des couronnes Nord et Sud (incluant l'agglomération de Longueuil) qui engendrent les plus grandes dépenses en exploitation agricole dans la Communauté en 2006.

¹¹ Statistique Canada, Glossaire du recensement 2006



Graphique 20 : Total des dépenses des exploitations agricoles, de 1996 à 2006



Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement : UMQ, 2009



5.5 SUPERFICIES AGRICOLES EN POSSESSION

Les superficies agricoles en possession sont définies comme étant les superficies possédées par les exploitations agricoles qui les occupent versus les superficies agricoles louées¹².

Tableau 14 : Superficie en possession (en hectare) et variation de 1996 à 2006

	1996	2001	2006	Vari 96-06
Montréal	2 570	1 524	3 310	29%
Laval	3 643	2 594	3 229	-11%
Couronne Nord	49 361	45 950	50 627	3%
Couronne Sud (incl. Longueuil)	52 616	54 377	57 351	9%
CMM	108 190	104 445	114 517	6%
Ensemble du Québec	2 958 514	2 852 881	2 831 857	-4%

Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement: UMQ, 2009.

L'agglomération de Montréal connaît une augmentation de près de 30 % de la superficie agricole possédée. Ceci contraste avec Laval qui connaît une diminution de 11 %. Quant à l'ensemble de la Communauté, on observe une augmentation de 6 % des superficies en possession.

Tableau 15 : Part relative de la superficie possédée, 1996 à 2006

	1996	2001	2006
Montréal	68%	78%	97%
Laval	58%	48%	60%
Couronne Nord	76%	71%	78%
Couronne Sud (incl. Longueuil)	67%	69%	75%
CMM	70%	69%	76%
Ensemble du Québec	86%	83%	82%

Source : Statistique Canada. Recensements 1996 à 2006. Traitement: UMQ, 2009.

On constate également que la superficie agricole est largement possédée à Montréal, soit près de la totalité. Toutefois, la proportion de la superficie agricole possédée par rapport à la superficie agricole occupée sur le territoire de la Communauté demeure inférieure à l'ensemble du Québec.

¹² Les taux de location élevés peuvent s'expliquer notamment par le fait que certaines superficies enregistrées comme louées peuvent appartenir :

- 1) aux membres de la famille proche de l'agriculteur
- 2) aux actionnaires de l'entreprise agricole qui exploite ces terres
- 3) à l'exploitant dont le fonds de terre est à son nom mais c'est l'entreprise qui « cultive »
- 4) à différentes entités légales appartenant au même propriétaire.



RÉFÉRENCES

- Commission de la protection du territoire agricole du Québec. *Rapports annuels depuis 2003*.
- Communauté métropolitaine de Montréal. *Recueil statistique sur les activités agricoles, 2008*, 18 pages.
- Financière agricole. *Valeur des terres agricoles dans la région du Québec*, édition 2010, 8 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. *Portrait agricole sommaire et évolutif de la Communauté Métropolitaine de Montréal*, 2006, 56 pages.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. *Portrait de la relève agricole établie, 2006*, 71 pages.
- Statistique Canada, *Données du recensement*, 1996, 2001, 2006.
- Statistique Canada. *Service d'exportation agroalimentaire : Coup d'œil sur le commerce agroalimentaire*, 2010.
- Union des municipalités du Québec. *Activité agricole dans la région de Montréal : Évolution des territoires et des productions*, 2009, 41 pages.
- Union des producteurs agricoles. *Rapport du projet : mise en valeur de la zone agricole en milieu périurbain*, 2008, 86 pages.